

Echec de la traite de *l'Ambulante* à Manourou

Le 31 décembre 1769 - Desroches au Ministre

Un document des Archives Nationales A.N. Col C/4/24, f°263

Autre copie à la Médiathèque des Ursulines à Quimper, cote : Q12C, I, (Vol. 7/15)

Autre copie aux Archives départementales du Finistère, cote 1E 440

A l'Isle de France, le 31 décembre 1769

Traite de Manourou.

M. le baron de Clugny

N°63.

Monseigneur,

M. le Baron de Clugny a ramené *l'Ambulante* de Manourou, et seulement une vingtaine d'esclaves avec quelques gens libres dont M. Poivre et moi serons assez embarrassés pendant l'hivernage. Cela réduit presque à rien les espérances que cet officier nous avait données. J'y perdrai toute ma peine, ou la navigation de Madagascar sera autrement montée l'année prochaine qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Excepté *l'Africain* qui a fait des merveilles, tout nous a manqué dans cette partie

Il est vrai, Monseigneur, que M. de Clugny est tombé malade à Madagascar, et a pensé mourir, ainsi que pendant la traversée en revenant ici, et qu'il s'est débarqué au Port-Louis dans un état déplorable ; ainsi on ne peut le rendre responsable de rien ; quoique bien faible encore, il est heureusement hors de tout danger.

On a cruellement abusé de sa situation. Cette flûte a encore rapporté 84 Noirs de fraude, mais ils étaient débarqués et sauvés avant que j'en aie su des nouvelles, ayant une confiance entière en M. de Clugny qui n'aurait pas trompé mon attente s'il s'était bien porté.

Je vais approfondir cette affaire, et les exemples que j'en ferai arrêteront, à ce que j'espère, cet odieux brigandage.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Ch. Desroches

P. S. Ne me blâmez pas, je vous supplie, de n'avoir pas pu arrêter les Noirs de fraude. On escamote ici un esclave, comme on fait une boulette en France.

* * *